



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique écologique

Question au Gouvernement n° 3974

Texte de la question

POLITIQUE ÉCOLOGIQUE

M. le président. La parole est à M. Adrien Quatennens.

M. Adrien Quatennens. Monsieur le Premier ministre, de retour de son voyage sur la Station spatiale internationale, où il se trouve de nouveau en ce moment, l'astronaute français Thomas Pesquet disait combien, depuis là-haut, la fragilité de la planète devenait très concrète. De là-haut, on ne distingue pas de frontières, pas de conflits ethniques, pas de différences d'appartenance religieuse. De là-haut, on ne voit que le grand bateau sur lequel l'humanité, une et indivisible, est embarquée.

Ce bateau fait naufrage, nous le savons : le changement climatique est commencé ; l'écosystème compatible avec la vie humaine est menacé. Nous sommes entrés dans la décennie décisive pour l'humanité.

Pour contenir le réchauffement climatique dans la limite acceptable définie par les accords de Paris sur le climat, il nous faut diviser par cinq, d'ici à 2030, les émissions de gaz à effet de serre dues à nos activités. Si nous faisons moins bien, nous franchirons des points de bascule irréversibles ; ce sera un grand saut dans l'inconnu.

Le 29 juin dernier, dans les jardins de l'Élysée, Emmanuel Macron s'engageait devant les 150 citoyens tirés au sort de la Convention citoyenne pour le climat à reprendre 146 de leurs 149 propositions. Mais, depuis lors, vos amis les lobbys et votre volonté de ne jamais déranger les puissants sont passés par là.

L'écologie sans lutte des classes, c'est du jardinage ! Votre projet de loi ne s'attaque pas à la responsabilité des grandes entreprises, ni à celle des plus riches. Cet après-midi, avec le vote de ce projet de loi, vous carboniserez les espoirs que vos engagements avaient suscités. *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)* Seules quinze propositions de la Convention, les moins structurantes, y sont reprises. La Convention vous a d'ailleurs sanctionné d'une note de trois sur dix. Il restera un bilan : le vôtre.

Monsieur le Premier ministre, devant l'Assemblée nationale, douze personnes se sont attachées.

M. Charles de la Verpillière. Qu'elles aillent à Caracas !

M. Adrien Quatennens. Elles représentent douze mesures phares qui ne figurent pas dans votre projet de loi. Les clés sont à votre disposition ; les détacherez-vous ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI et sur plusieurs bancs du groupe GDR.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la transition écologique.

Mme Barbara Pompili, ministre de la transition écologique. Vous avez rappelé les enjeux, monsieur Quatennens, et ils sont énormes. Nous sommes en train de travailler pour l'avenir de nos enfants, je dirais même pour l'avenir de l'humanité.

Mme Marie-Christine Dalloz. Rien que ça ?

M. Pierre Cordier. Quelle modestie !

Mme Barbara Pompili, ministre . Face à cela, il y a plusieurs possibilités. L'une d'elles est de chercher une nouvelle fois à engager des débats stériles, de parler du « tout ou rien ». En général, vous le savez, quand on demande tout, on n'obtient rien.

Vous avez évoqué Thomas Pesquet et rappelé que nous vivons tous sur la même planète, que nous sommes tous sur le même bateau. Si nous voulons avancer, il faut le faire tous ensemble. Si nous voulons que nos réformes fonctionnent, si nous voulons lutter contre le réchauffement climatique, nous ne pouvons pas laisser des personnes sur le bord du chemin.

C'est pourquoi, pour notre part, plutôt que de faire de grandes phrases, plutôt que de fixer des objectifs immenses qui, à la fin, n'aboutissent à rien (*Protestations sur les bancs du groupe FI*), parce qu'ils entraînent une révolte sociale, nous prenons des mesures exigeantes et, en face de ces mesures exigeantes, nous prévoyons à chaque fois un accompagnement.

Je me suis rendue hier à Marseille. Les élus sont venus me voir et m'ont parlé de la création des zones à faibles émissions mobilité, les ZFE-m. On va demander à des gens de ne plus entrer dans les agglomérations avec une vieille voiture polluante. Pourquoi ? Parce que, dans notre pays, 40 000 personnes meurent encore chaque année à cause de la pollution. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*) Parce que des enfants ont des troubles respiratoires, car ils sont dans les pots d'échappement.

Il est facile de dire cela. Et si on ne prend pas, à côté, les mesures nécessaires pour aider les personnes à conserver une mobilité, pour aider nos artisans à changer de véhicule de sorte qu'ils puissent entrer dans les agglomérations, pour développer les livraisons à vélo, pour favoriser l'accès aux transports en commun ; si on n'accorde pas près de 14 000 euros d'aide à toute personne qui a besoin de changer de véhicule, eh bien, on se paye de mots, monsieur le député.

Pour chaque mesure que nous avons introduite dans ce texte, un accompagnement est prévu. C'est de cette manière que nous avancerons et que nous protégerons la planète et, surtout, nos concitoyens. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. Adrien Quatennens](#)

Circonscription : Nord (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3974

Rubrique : Climat

Ministère interrogé : Transition écologique

Ministère attributaire : Transition écologique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mai 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 mai 2021](#)